

Compte-rendu Conseil Municipal Commune de Vibraye - 17/06/2024

Mme Anne-Marie ROUGET fait part de la démission de M. André Guérant de ses fonctions de conseiller municipal à compter du 14 juin 2024. Elle donne lecture de son courrier.

PERSONNEL

Création d'un poste d'apprentie - CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de créer à compter du 28 août 2024 un poste d'apprentie CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance sur 2 ans.

TRAVAUX

- **Elaboration d'un Schéma Directeur des Modes Actifs**

Une consultation de bureaux d'études va être lancée pour l'élaboration d'un Schéma Directeur des Modes Actifs. Les « modes actifs » regroupent les moyens de déplacement mobilisant la force physique comme le vélo, la marche à pied, la trottinette, les rollers ...

Le schéma directeur des modes actifs est une « feuille de route » en matière de mobilités douces. Il vise à identifier les itinéraires, les aménagements et les services à développer pour les années à venir.

L'étude à venir se déroulera en trois temps. Le premier sera consacré au diagnostic du territoire, le second à l'élaboration de la stratégie globale d'aménagement et à la priorisation des interventions. Le dernier concernera l'approfondissement des secteurs prioritaires.

Le coût de cette étude varie de 30 000 à 50 000 € HT. Elle peut être financée par la Banque des Territoire (à hauteur de 50 %) et le Département (à hauteur de 30%).

- **Travaux en cours**

Les travaux de voirie de la rue des Peupliers et de marquage au sol ont pris du retard du fait des intempéries. Ils vont reprendre dans les semaines à venir.

L'enfouissement des réseaux de la Route de la Bruyère a débuté. Le passage des camions de collecte des ordures ménagères sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Un projet d'aménagement urbain a été remis par le bureau d'études SAFEGE pour l'Avenue de la Gare. Il sera prochainement présenté aux élus.

L'esquisse du projet de Maison d'Assistantes Maternelles va être présentée par le maître d'œuvre le 28 juin prochain.

Le bardage extérieur du local de l'association de pétanque a été refait et repeint par le service technique. Restent les portes à remplacer (la commande est en cours chez les menuiseries Appert).

DIVERS

- **Rapport Annuel 2023 du Délégué - Assainissement collectif**

Pour l'année 2023, 1 936 habitants (soit 1 294 abonnés) ont été desservis par les 26 kms du réseau d'assainissement. La commune dispose de deux installations de dépollution (capacité totale de dépollution en équivalent habitant : 3 600 habitants), et de 15 postes de relèvement.

La station d'épuration a traité 183 673 m³ d'eaux usées, générant ainsi 31.4 tonnes de boues (matière sèche). Le prix TTC par m³ (pour une facture de 120 m³ et pour la seule part d'assainissement) est de 2.53 €.

Le conseil municipal approuve le rapport ainsi présenté.

- **Compte-Rendu Annuel aux Collectivités Locales 2023 – Projet Croizat Sarthe Habitat**

Mme Anne-Marie ROUGET présente au conseil municipal le Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales (CRACL) approuvé par le conseil d'administration de Sarthe Habitat. Elle détaille l'échéancier réalisé au 31/12/2023 et les projections à venir.

Sur l'année 2023, le total des dépenses réalisées par Sarthe Habitat s'élève à 103 268 € ; elles concernent principalement des travaux de viabilisation, des frais d'études et d'honoraires. Le total cumulé des dépenses depuis le début de l'opération est de 497 114 €.

Les dépenses qui restent à réaliser sont évaluées à 316 868 € (dont 178 665 € de travaux, 51 750 € de TVA sur marge, et 15 838 € de frais financiers sur avance de trésorerie).

Les recettes perçues par Sarthe Habitat en 2023 (126 514 €) sont constituées majoritairement de la vente des terrains (63 500 €) et de la participation de la commune (45 000 €). Le montant cumulé de cette dernière depuis le début de l'opération s'élève à 295 000 €.

Le conseil municipal approuve le Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales et l'échéancier relatifs au projet de résidence Ambroise Croizat.

- **Création d'un tarif – Régisseur Quai des Arts**

Le conseil municipal :

- Décide de créer un tarif « Intervention technique d'un agent communal pour une durée inférieure à la 1/2 journée - Coût à l'heure" pour les associations dont le siège est situé à Vibraye,
- Fixe ce tarif à 27.30 € par heure, et décide de le mettre en application à compter du 1er septembre 2024.

- **Demande de subvention à la Région - Contrat Territorial Régional 2023-2026**

Les travaux de construction d'une Maison des Assistantes Maternelles peuvent être subventionnés par la Région au titre du Contrat Territorial Régional (CTR) 2023-2026 de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayre et de l'Anille.

Le conseil municipal approuve le projet et autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région au titre du CTR 2023 -2026.

- **Informations diverses :**

La commune a accueilli et organisé la Caravane Terre de Jeux le 15 juin dernier. Beaucoup de familles et d'enfants ont répondu présent tout au long de la journée, malgré une météo instable.

150 à 200 personnes ont participé à la vingtaine d'activités et d'ateliers mis en place par les associations locales. Les élus remercient ces dernières pour leur implication.

La formule « découverte et pratique des disciplines sportives » pourrait être développée et étendue au forum des associations. Cela permettrait de présenter autrement les activités proposées sur la commune.

La commune de Vibraye accueillera également le 25 juin l'unique Fan Zone organisée en Sarthe dans le cadre de l'Euro de Football.

- Cette manifestation se déroulera en partenariat avec la Fédération Française de Football et Intersport France, sur la place de l'église à partir de 16h00.
- Deux personnalités seront présentes : Laurent Paganelli ("Paga", figure du football français, ancienne star de l'AS Saint-Etienne et journaliste sportif depuis plus de 25 ans sur les terrains), et Rivenzi (créateur de contenu, il fédère sa communauté autour du sport et de l'histoire).

L'Ecole de Musique Intercommunale organise un concert le 18 juin 2024 à 20h00 dans l'église Saint Jean-Baptiste. Les recettes participeront au financement des travaux de restauration des retables.

La Fête de la Musique aura lieu le 22 juin à partir de 20h00 sur la place de l'église.

Mme S. Leroy suggère la mise en place de la mensualisation par le SAEP de Dollon. Cette demande sera faite lors d'une prochaine réunion du conseil syndical.

Elle s'interroge également sur le maintien ou non des Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP), car sa suppression avait été évoquée en conseil d'école.

M. C. Derré précise que le maintien des financements de l'Etat était incertain, ce qui aurait remis en cause les TAP. Or, depuis, la commune a eu confirmation de la prolongation de cette aide. Ce temps d'accueil sera donc maintenu à la rentrée de septembre.

En revanche, du fait du passage de 75 à 58 élèves de maternelle, la fermeture d'une classe a été annoncée pour la rentrée. Il restera trois classes de maternelles (deux côté maternelle, et une classe de grande section / CP côté primaire).

A cela s'ajoute le départ de 36 CM2 l'an prochain. Une fermeture supplémentaire est donc à craindre pour la rentrée 2025.

Mme Julie Leverrier, nouvelle directrice du service enfance-jeunesse intégrera la collectivité le 24 juin.

La kermesse organisée vendredi à l'école a attiré un public nombreux, autour des stands de jeux animés par l'association des parents d'élèves, et du spectacle orchestré par le service enfance.

L'édition 2024 du Festival Rock à Vib' se prépare. Les affiches et flyers de promotion sont prêts. Les parrainages ont permis de récolter 8 000 €. La promotion des entreprises donatrices sera réalisée par la projection d'encarts publicitaires sur l'esplanade du Quai des Arts.

Le séance est levée à 22h00.